

## Burundi : La CVR déterre des restes humains d'une fosse commune à Mabanda

Àrib News, 14/09/2017 Source Xinhua La Commission nationale de conciliation (CVR) du Burundi a entamé mercredi l'enterrement des restes humains des personnes jetées dans une fosse commune située près du bureau de la commune de Mabanda en province de Makamba (sud), afin que ces restes soient enterrés dignement a annoncé jeudi dans un point de presse Libérate Nicayenzi (photo), commissaire à la CVR ayant supervisé cette opération.

Mme Nicayenzi a précisé que dans cette opération, la CVR veut faire identifier ces personnes enterrées dans cette fosse commune, les auteurs de ces meurtres et les mobiles qui sont derrière ces derniers. Au cours de ce déterrement, la CVR a relevé des ossements humains, des lances, des machettes, des poignards et des serpes rouillés découverts le 18 juillet dernier lors d'un aménagement d'un caniveau d'une route devant le bureau de la commune de Mabanda, et a pu permis d'identifier cette localité comme un "potentiel abri" d'autres fosses communes. L'exhumation de tous les restes humains dans cet endroit, a expliqué Mme Nicayenzi, aidera non seulement à retracer l'histoire de la localité, mais aussi "enterrer dignement" ces restes. Certes, a-t-elle fait remarquer, la CVR a débuté cette opération en commune de Mabanda tout en sachant que d'autres fosses communes sont signalées sur plusieurs endroits de cette province méridionale burundaise. Les populations locales de Mabanda, dont les leurs ont été emportées par les diverses crises burundaises du passé sanglant, ont plaidé que des experts soient sollicités pour identifier leurs familles respectives. Le 8 septembre dernier lors d'une conférence de presse à Bujumbura, le président de la CVR du Burundi, Jean-Louis Nahimana, a révélé que la CVR a récemment découvert cent-dix fosses communes dans les provinces de Mwaro et de Karusi. "Nous venons de mener, pendant trois semaines, des enquêtes dans les provinces de Mwaro et de Karusi (100 km de Bujumbura, centre-est), au total, la Commission a pu découvrir 110 fosses communes renfermant des corps humains", a-t-il ajouté sans apporter des précisions sur le nombre de corps découverts. Pour le moment, la CVR publie le nombre de fosses communes qu'elle a pu voir et vérifier, a-t-il fait remarquer, avant d'indiquer que d'autres fosses communes pourraient être découvertes dans le futur dans ces localités, particulièrement parmi les victimes des crises qui ont endeuillé le Burundi en 1972 et 1993. Cette région du Burundi a été le théâtre de violents combats en octobre 1993 après l'assassinat de Melchior Ndadaye, premier président burundais démocratiquement élu. En février dernier, M. Nahimana a donné le coup d'envoi aux travaux d'exhumations techniques des restes humains enfouis dans plusieurs fosses communes éparpillées au Burundi à la suite de crises cycliques sanglantes qui jalonnent l'histoire tragique burundaise. La mise en place de la CVR burundaise en mai 2014, est une mise en application d'une des clauses de la Constitution burundaise en vigueur promulguée le 18 mars 2005 au lendemain d'un vote référendaire populaire.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});